

Le Courriel d information

n°159 – Mardi 15 août 2000.

FONDS DE PENSION, PIEGE A CONS

Dans ce numéro

En bref...

1- Taxe Tobin, l avenir (encore une fois). Quatrième volet de notre série de l été. Celui-ci nous vient tout droit du Japon même si le rédacteur est européen.

2- Dette dans les magazines. En septembre la dette est l objet d une campagne de publication mondiale...

3- Fonds de pension, piège à cons. C est le titre d un ouvrage qui vient de paraître très détaillé sur la question. C est aussi celui d une fiche de lecture établie par François Chesnais, membre du conseil scientifique, à son propos. L occasion pour nous de saluer la sortie d une cassette vidéo réalisée par le groupe local 78 nord 78nord@attac.org « Châteaux en épargne », mêlant la comédie et l Interview, d une vingtaine de minutes.

4- ATTAC en Espagne. L association se développe dans de nombreux pays, ici l exemple de l Espagne...

Taxe Tobin, l avenir (encore une fois)

« Impliquer les spéculateurs sur les monnaies dans la guerre à la pauvreté ». Un article de Glyn Ford, pour « The Japan Times ».

Toutes les nations développées doivent se reconnaître une responsabilité. A l'aube de ce nouveau millénaire, nous pourrions avoir trouvé la réponse, qui serait « une Taxe mondiale frappant les transferts de capitaux »

Si la Taxe Tobin peut être vue comme n'étant qu'une solution parmi d'autres, elle est considérée dans les débats, surtout en Europe, comme étant la solution qui permettrait de prélever sur les marchés des monnaies, à l'échelle mondiale, jusqu'à 250 milliards de dollars par an qui pourraient être affectés à l'aide aux économies en développement.

Comment fonctionnerait-elle et quels seraient ses effets sur le Japon ? Tout d'abord, une impulsion vient de l'Union européenne. Laurent Fabius, ministre français de l'économie et des finances, suggère qu'une étude d'experts indépendants soit menée sur la manière dont une telle taxe pourrait être introduite durant le second semestre 2000, sous la Présidence française.

Tout en soutenant la taxe recommandée par le Prix Nobel d'économie, il convient d'en explorer les conséquences éventuelles pour l'économie du pays. Traditionnellement, les gouvernements hésitent à restreindre le libre fonctionnement des marchés financiers, mais les experts sont nombreux à penser que ça n'est qu'une question de temps. Un impôt de ce genre, dont le taux se situerait entre 0,05 et 0,25 pour cent n'affecterait pas le prix des biens, des services ou des investissements au Japon mais viserait les spéculateurs qui achètent et vendent de la monnaie à court terme, à la recherche d'un profit immédiat.

L'effondrement des économies des « tigres d'Asie » (tiger economies) à la fin des années 90 a porté au premier plan le problème de la



spéculation sur les monnaies. Les économies des pays d'Asie du Sud-Est ne se sont pas encore entièrement remises de l'effondrement de leurs monnaies qui a provoqué une importante perte de confiance chez les investisseurs, grands et petits, le retrait des capitaux et des investissements, la fermeture de milliers d' entreprises et des pertes massives d'emploi. Comme le pensait Tobin, cette taxe « jetterait (throw (sic) du sable dans les rouages de la finance internationale » et protégerait le système monétaire international de ses propres excès.

Depuis sa libéralisation, le marché des monnaies a vu le volume de ses transactions croître de 8.300%. Ce qui est encore plus préoccupants, c'est que les actifs pouvant être rassemblés par toutes les banques du monde prises ensemble, équivalent à trois jours à peine de transactions sur le marché international. Or les transactions sur les monnaies étrangères ne sont soumises à aucun impôt où que ce soit dans le monde. Ce qui signifie que les gouvernements perdent les recettes fiscales d'une source lucrative. Le professeur Alex Michalos, expert en taxe Tobin, titulaire de la chaire de sciences politiques de l'université de Colombie du Nord au Canada, estime « qu'il est tout simplement immoral et intolérable que des opérateurs financiers puissent continuer d'utiliser gratuitement les infrastructures de la société civile sans payer les impôts permettant de financer le train dans lequel ils roulent ». De nombreux parlementaires européens et bien des gens dans le monde pensent qu'il faut empêcher les puissants opérateurs financiers de dicter les termes de leurs propres libertés financières. La taxe Tobin pourrait être considérée sous bien des aspects comme une « taxe sur le pêché », une accise comme celles prélevées sur les cigarettes ou l' alcool. Il y a cependant une différence de taille : c'est que les « taxes sur les pêchés » frappent beaucoup de monde, et particulièrement les couches les plus démunies de la société, alors que la taxe Tobin permettrait de collecter des centaines de milliards de dollars pour la lutte contre la pauvreté. Vers le milieu des années 90, le Programme des Nations Unies pour le Développement estimait dans une étude que le coût pour l'éradication des formes de pauvreté les plus aiguës se situerait entre 30 et 40 milliards de dollars par an, pour mettre en place, dans le tiers monde, l' approvisionnement en eau et en énergie, une hygiène et des conditions sanitaires de base, ainsi qu'une structure d'éducation et de formation.

En 1995, la Banque des règlements internationaux a estimé à 312 mille milliards de dollars le volume annuel des transactions monétaires. Le produit d'une taxe Tobin à 0,25%, le plus élevé des taux avancés dans le débat, atteindrait la somme ahurissante de 25 milliards de dollars par ans. Ces recettes spécifiques pourraient être affectées à l'annulation de la dette des pays en voie de développement. (Ce qui est conforme aux accords existants entre pays industrialisés qui visent à annuler cette dette.) Une autre possibilité consisterait à s'inspirer du Fonds structurel européen et à allouer des enveloppes aux régions du monde connaissant les plus grands besoins. Ces fonds pourraient être distribués par l'ONU ou par une conférence ayant pour objet la lutte contre la pauvreté, comme le Sommet de Copenhague plus -5.

En ce début de 21ème siècle, nous voyons émerger une exigence de mondialisation, mais il ne s'agit pas de la mondialisation de George Soros, de Total, de Monsanto et du Fonds monétaire international avec ses plans d'ajustement structurel ; l'exigence qui monte est celle d'une globalisation gérée par les citoyens. Nous nous trouvons devant une question de justice à l'échelle mondiale, une décision à prendre entre, d'un côté, les milliards accumulés par quelques uns dans une économie de salle de jeux et, de l'autre côté, des pays entiers luttant pour leur survie.

Sept pays, soit, la Grande Bretagne, les Etats unis, le Japon, Singapour, la Suisse, l'Allemagne et Hong Kong, regroupent à eux seuls 80% de toutes les transactions internationales sur les monnaies. Tous ces gros opérateurs, y compris le Japon, doivent coopérer pour mettre en ouvre une taxe à l'échelle mondiale et ce, simultanément sur toutes les places financières afin d' éviter les distorsions qui provoqueraient la délocalisation de marchés pour aller là où la taxe n'est pas d'application. Si une impulsion politique coordonnée est donnée au niveau global, la fin de la pauvreté dans le monde devient une perspective réaliste.

Avec le gouvernement finlandais qui y est favorable, avec des groupes de travail dans les parlements en France, en Belgique et en Italie, l'Europe a la possibilité de faire avancer le débat sur la taxe Tobin. Plus de 75% des transactions sur devises dans le monde se font en Europe et la présidence française de l'UE dispose de la masse critique nécessaire pour en faire une zone Tobin. Il ne faut néanmoins pas perdre de vue qu'il n'y aura de véritable tentative d'éradication



de la pauvreté dans le monde que lorsque tous les grands opérateurs apporteront leur soutien à cette démocratie planétaire.

Glyn Ford est membre du Parlement européen et secrétaire de l'Intergroupe Taxe globale, systèmes fiscaux et globalisation.

« The Japan Times » du 30 juillet 2000
Traduction : coorditrad@attac.org

Dette dans les magazines...

En septembre nous devrions retrouver la dette dans certains magazines, comprenant non seulement des articles d'information et des interviews de personnalités mais aussi du matériel militant. Le même éditorial paraîtra dans le monde entier, tandis que des cartes postales de jeunes vivant dans des pays endettés répondront à celles des célébrités prenant fait et cause en faveur de l'annulation de la dette.

La liste des magazines :
Style and the Family Tunes - Germany
Cut - Japan
Dside - Ireland
Colors - Worldwide
Nova Magazine - France
Re- Magazine - Holland
Vanidad - Spain
Trip - Brazil
Hotrod - Norway
Image - Finland
Y - South Africa
Propaganda (U2 Fan club magazine)

Contact Jubilee 2000
Nick Buxton, Communications and Networks Executive
Jubilee 2000 Coalition, 1 Rivington St, London EC2A 3DT Tel: +44 (0)207 739 1000 x 223 Fax: +44(0)207 739 2300
Email: nbuxton@jubilee2000uk.org Website: http://www.jubilee2000uk.org

Fonds de pension, piège à cons

Frédéric Lordon, Fonds de pension, piège à cons ? Mirage de la démocratie actionnariale, Raisons d'Agir Editions, Paris, 2000, (126 pages, 30 francs)

Comme son titre l'indique, ce travail concerne directement la question des retraites, de l'épargne salariale et des fonds de pension. Il intéressera donc les nombreux comités locaux d'ATTAC qui ont engagé des campagnes sur ce terrain. Cependant, le travail de Frédéric Lordon a une portée beaucoup plus large. Il examine les fondements sociaux, le fonctionnement et les fragilités de ce que nous sommes maintenant plusieurs à qualifier de « régime d'accumulation à dominante financière », de « régime d'accumulation financiarisé », ou encore de « régime de croissance patrimonial ». A ce titre, son contenu intéresse de nombreux aspects de l'activité d'ATTAC. Il mérite donc d'être lu par le plus grand nombre possible de militants.

(...)

La section sur « les faux semblants de l'actionnariat salarié » est bien venue. Elle est aussi particulièrement savoureuse, ce qui ne fait qu'augmenter le plaisir de la lire. Frédéric Lordon y déploie brillamment ses talents de polémiste, étrillant avec une joie évidente des personnages bien connus du Parti socialiste ou des milieux financiers. Sur cette question encore, on est vite convaincu que « l'épargne financière constitue un enjeu qui déborde de toute part la technicité des questions économiques pour atteindre aux formes mêmes du lien social. » Le thème de l'actionnariat salarié est d'une grande importance car le miroir aux alouettes de la dissolution ou tout au moins du recul de l'antagonisme du capital et du travail, peut surgir tout autant de « l'épargne salariale » que des « fonds de pension » proprement dits.

Or c'est bien dans le sens de formes variées d'épargne salariale que le vent souffle aujourd'hui. D'abord pour des raisons politiques. Les syndicats français lui sont moins hostiles, sinon ouvertement acquis. Ensuite pour des raisons économiques. Les patrons français savent fort bien que leurs homologues nord-américains se sont engagés dans le démantèlement de systèmes qu'ils ont mis en place il y a cinquante ans, (en bénéficiant de dégrèvements fiscaux extrêmement généreux), car ces systèmes leur paraissent maintenant à la fois peu utiles et bien trop contraignants. Ainsi que Lucy apRoberts le rappelle dans son travail très documenté sur le système des retraites aux Etats-Unis (voir l'ouvrage signalé en fin d'article), en 1975, 39 % des salariés du secteur privé américain bénéficiaient de régimes complémentaires de retraite ; en 1995, le chiffre était tombé à 23 % et il a encore chuté depuis. Créés pour fidéliser des masses importantes de salariés au moment du boom économique de l'après-guerre, ils supposaient une relation stable entre les entreprises et leur personnel. L'instabilité économique et financière, les



délocalisations et la flexibilité permise par les nouvelle technologies y ont mis fin.

Le second grand volet du projet politique qui sous-tend les campagnes en faveur des fonds de pension, est constitué par ce que Lordon nomme « l utopie d une nouvelle société de la démocratie actionnariale ». Sous cet intitulé, il examine les positions des gens qui « rêvent d une société politique entièrement reconstruite autour de la question patrimoniale ». Cette « utopie » (mais ne s agit-il pas d une supercherie bien consciente) soutient que les marchés financiers organisent une forme de « suffrage permanent » où sont jugés les entreprises cotées qui sont la substance de notre vie sociale. Pour ceux qui détiennent les titres « l assemblée générale des actionnaires serait une sorte de « nouvelle agora où l on délibère de ce qui fait notre destin commun : le devenir de nos actifs ». Lordon montre jusqu à quels extrêmes peut aller ce projet d une prétendue démocratie actionnariale, réplique et peut-être substitut de la démocratie politique, avec ses assemblées, son éducation boursière (qui commencerait au lycée ….) destinée à former les citoyens-actionnaires et « son lien social reconstruit autour des intérêts financiers partagés ». Mais ne peuvent en faire partie que ceux qui jouissent des conditions d emploi et de revenus qui leur permettent aussi de devenir actionnaires. Même ceux-ci apprendront à l usage où se trouve le vrai pouvoir, et à quel point leur épargne individuelle ne pèse pas lourd. « Dans la société du patrimoine seule compte l épargne collective concentrée par les grands collecteurs (les sociétés spécialisées de gestion -- Fidelity et les fonds de pension comme Calpers ou Scottish Widows --, les sociétés d assurance richissimes et de plus en plus puissantes, les très grandes banques), qui sont les véritables détenteurs du pouvoir actionnarial ». C est la leçon que les petits actionnaires d Eurotunnel, par exemple, ont appris à leurs dépens, mais tout a été fait pour limiter la portée de leur expérience.

François Chesnais, membre du Conseil sceitnfique cs@attac.org
L intégralité de la note de lecture se trouve à l adresse suivante :
http://attac.org/fra/list/doc/chesnais2.htm

ATTAC en Espagne

Depuis plusieurs semaines maintenant, ATTAC en Espagne est une réalité. En Catalogne, à Madrid ou à Valence cette réalité a déjà pris forme. Dans les autres provinces espagnoles elle commence à vivre.

Pour trouver toutes les coordonnées des ATTAC, pensez à utiliser l annuaire : http://attac.org/fra/annu/

MANIFESTE ATTAC MADRID

Un autre monde est possible. Le monde actuel, dominé par le libéralisme économique généralisé et la dictature des marchés qui étendent leurs réseaux à l échelle planétaire, se présente à nous chargé de menaces:

• La liberté totale de circulation de capitaux, les "paradis fiscaux" et l explosion du volume de transactions entraînent les gouvernements dans une course pour obtenir la faveur des grands investisseurs privés. Au nom du "progrès", près de deux billions de dollars vont et viennent chaque jour à la recherche d un profit rapide, en marge de l économie productive.

• La globalisation financière aggrave l insécurité et les déséquilibres sociaux et porte atteinte aux opinions des peuples, en limitant les contrôles qui correspondent à leurs institutions représentatives et à la majorité des Etats, responsables de la défense du bien commun. A ces contrôles se substituent des logiques strictement spéculatives qui n expriment que le seul intérêt des compagnies transnationales sur les marchés du capital qui aspirent à constituer une espèce de gouvernement financier mondial.

• La citoyenneté assiste ainsi à la mise en question de son pouvoir de décider de façon autonome de son propre destin, au profit d une transformation présentée comme une loi naturelle incontournable. Et cette situation provoque des sentiments d impuissance devant l accroissement des inégalités dans les différentes régions de la planète, devant la réduction ou la dégradation croissante des droits et des conquêtes sociales réalisées au cours du XXème siècle, ainsi que face à la montée des valeurs individualistes, xénophobes et non solidaires.

Cependant, contre le fatalisme, cyniquement instauré par les propres dirigeants de ce "gouvernement de l argent supranational", surgissent aussi des alternatives encourageantes qui nous poussent à revendiquer l idée qu un autre monde est possible.

L une de ces initiatives est celle d ATTAC (Association pour une Taxe sur les Transactions spéculatives pour l Aide aux Citoyens) qui est actuellement un mouvement international pour



le contrôle démocratique des marchés, articulé autour des objectifs suivants:

1. Récupérer et élargir les espaces perdus par les collectivités mais gagnés par le pouvoir financier.
2. Faire opposition à tout nouvel abandon de compétences de la part des Etats qui tendent à privilégier le droit des investisseurs ou des marchands.
3. Définir et construire un ordre socioéconomique plus démocratique au niveau mondial.

Ces objectifs, déjà présents depuis longtemps dans la conscience critique d'une multitude de personnes, vont confluer et se matérialiser dans diverses plateformes locales, régionales ou nationales, à partir de l'article publié par "Le Monde Diplomatique" de Décembre 1997, qui revendiquait "l'Imposition de la Taxe Tobin" comme un possible mécanisme de dissuasion pour freiner la volatilité actuelle des mouvements d'investissements qui déstabilise les pays.

Cette proposition, ratifiée dernièrement par les Parlements canadien et finlandais, avait déjà été suggérée depuis les années 70 par James Tobin (par la suite lauréat du prix Nobel d'Economie en 1981), dans l'objectif de corriger le système en vigueur. Selon ses calculs, cet impôt universel pour la solidarité de 0,05% sur les transactions de devises "permettrait de recouvrer annuellement plus de 100 milliards de dollars, soit plusieurs fois le montant nécessaire pour financer un programme susceptible d'éradiquer -en trois ans- la pauvreté extrême."

Et d'autre part, bien que la répercussion sur les transferts à caractère véritablement productif ou commercial effectués une seule fois et maintenus un certain temps serait insignifiante, elle introduirait cependant un grain de sable dans les rouages - en train de s'accélérer - de la spéculation à très court terme (c'est à dire, pour les transactions qui cherchent leur rentabilité dans l'accumulation de profits petits en pourcentages mais rénouvelés plusieurs fois dans la même journée) bénéficiant des fluctuations de devises qu'elles provoquent souvent par les mouvements successifs d'Investissements financiers.

Pour atteindre ces objectifs, quelques centaines de citoyens ont décidé de convoquer la Plateforme de Madrid qui, avec les plateformes créées parallèlement à Barcelone et ailleurs, représentent nos premiers pas vers notre incorporation au mouvement international – lancé en France mais qui est aujourd'hui une réalité associative dans beaucoup de pays européens, africains et américains- par la constitution de la Fédération espagnole d'ATTAC.

Au début du XXIème siècle, paradoxalement, le destin de l'humanité dépend plus que jamais des diktats d'institutions économiques (FMI, OCDE, Banque Mondiale, OMC...) faiblement démocratiques, qui, en bons représentants du pouvoir financier, tentent de contrôler le monde. Les Etats -quand ils ne collaborent pas directement- succombent aux décisions de ces organismes avec une très faible résistance de la part des principaux partis politiques qui essaient de mériter la confiance du capital pour pouvoir gouverner et se trouvent en outre accompagnés dans cette complicité par les médias qui, étant entre les mains de groupes investisseurs transnationaux de plus en plus concentrés et fusionnés, se comportent le plus souvent comme de simples porte-parole de la pensée unique dominante.

Les conséquences de la spéculation financière globalisée se traduisent finalement par une menace constante pour les conditions sociales des êtres humains sur toute la planète: tandis que la misère augmente dans le "Tiers-Monde" – ruiné par une spirale d'endettement et voué à des mouvements migratoires forcés-, on assiste dans le "premier monde" au démantèlement de l'Etat Providence" avec une réduction générale des prestations de santé, d'éducation et des autres services fondamentaux du bien-être social; le chômage augmente ainsi que la précarité dans le travail et on voit apparaître de nouvelles bourses/poches d'exclusion et de pauvreté. Dans les deux cas, un sous-monde qu'Il est devenu impossible de dissimuler témoigne de cette injustice.

Dans le même temps et sous prétexte de "sécurité", les travailleurs sont poussés à changer leur système pubic de retraite pour une capitalisation dans des fonds de pensions, formule paradoxale, lorsque, recherchant une rémunération sur le marché global des capitaux, ces fonds contribuent à conditionner les postes de travail à l'Impératif sans scrupule de la rentabilité immédiate. Cette situation accentue encore davantage l'accumulation systématique produite par une partie du pouvoir financier à travers d'autres moyens comme les privatisations, la dette extérieure et les paradis fiscaux qui transfèrent sous leur gestion les ressources de l'épargne individuelle et collective.



Face à un tel panorama, nous qui formons aujourd'hui ATTAC MADRID voudrions continuer à nous mobiliser pour des idées qui non seulement n'ont pas perdu leur pleine validité mais retrouvent bien au contraire toute leur force et leur raison d'être en ce début de siècle. Nous aspirons à maintenir constamment en éveil la conscience citoyenne, les parlements et les gouvernements, pour qu'ils n'oublient pas l'éthique de la solidarité et la lutte pour la justice face à toutes les inégalités.

Conscients du fait que consolider la démocratie signifie la participation de citoyens exigeants et la nécessité que la démocratie , en plus des partis politiques, se développe suivant des modèles associatifs, nous décidons de constituer ATTAC sous la forme d'un réseau souple, sans structures hiérarchiques ni centre géographique, ce Manifeste nous servant de référence de départ. La Plateforme devra être plurielle, s'enrichira de la diversité de ses membres et favorisera l'action partagée et décidée, en respectant la liberté d'intervention de chacun.

ATTAC s'organise pour coordonner, relier et renforcer le mieux possible l'interaction de tous ses associés qui –de tout pays ou endroit- se reconnaissent dans ce mouvement. ATTAC souhaite également resserrer la coopération avec les autres collectifs dont les activités convergent avec la sienne, comme cela s'est déjà produit pendant la mobilisation qui a eu lieu à la fin 1999 à Seattle, contre la "Ronde du Millénaire".

En conséquence, nous faisons nôtres les objectifs de la Plateforme internationale d'ATTAC. Et nous proposons donc de participer ou de coopérer avec le reste de l'Association pour débattre en commun, produire et diffuser les analyses en travaillant ensemble aussi bien dans nos pays respectifs qu'à des niveaux plus globaux. Ces activités auront initialement pour guide de :

• Mettre des entraves à la spéculation financière démesurée au niveau international.
• Sanctionner l'impunité de l'opacité offerte aujourd'hui à tout type de négoces et de manière illimitée aux « paradis fiscaux »
• Empêcher que soit menée à terme une généralisation du mécanisme actuel des fonds de pensions.
• Promouvoir la transparence de l'investissement extérieur dans les pays économiquement dépendants.
• Etablir un cadre légal pour les opérations bancaires de crédit ou de financement dans le but d'empêcher que l'on continue à pénaliser les citoyens ou les consommateurs qui y recourent.
• Appuyer la revendication générale de l'annulation de la dette extérieure accumulée par les pays les plus défavorisés -juste paiement de la dette sociale et écologique- ainsi que l'usage des ressources qui seront libérées pour favoriser leur population par un développement durable.

En définitive, nous voulons convoquer tous ceux qui souhaitent rejoindre ATTAC –comme le font des milliers de personnes dans le monde- à participer aux multiples réseaux et groupes d'information, études ou débats dans des campagnes lancées à l'échelle locale, nationale ou internationale- et à participer aux actions civiques que nous lancerons depuis cette Plateforme ATTAC MADRID. Nous sommes décidés à assumer avec toute l'énergie dont nous nous sentons capables la mobilisation citoyenne pour que notre cri social ne tombe pas dans le vide.

Cet appel s'inscrit dans l'esprit de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme proclamée par l'ONU en 1948 qui réaffirme même la légitimité du « suprême recours à se rebeller contre l'oppression » puisque la citoyenneté a aujourd'hui le droit et le devoir moral d'exercer sa résistance contre la dictature des marchés.